Lég' AGENDA

VILLE DE LÉGUEVIN

LES **SORTIES** DU MOIS À **LÉGUEVIN**

> Ville de **Léguevin**

Décembre 2025 - N°38 <

L'AGENDA DE DÉCEMBRE

Du 1er Au 20 \ **LETTRE AU PÈRE NOËL**
A poster dans la boîte aux lettres du 54 Av. de Gascogne (à côté de l'Hôtel de Ville). Uniquement pour les enfants léguevinois

VEN 05 \ **SOIRÉE JO PARIS 2024**
Organisée par la Municipalité 20h30 - Salle TEMPO
Projection d'un film-documentaire suivie d'une conférence

Les 02, 06, 07 et 10 \ **TÉLÉTHON**
Retrouvez le programme détaillé de l'événement sur : www.ville-leguevin.fr

SAM 06 \ **MARCHÉ DE NOËL**
Organisé par le Lions Club Léguevin Gascogne et la Municipalité - 17h/23h - Av. de Gascogne / Halle PIQUOT

LUN 15 \ **CONFÉRENCE TEMPO « HIROSHIGE »**
Organisé par la Municipalité
19h - Salle TEMPO

SAM 20 \ **LOTO**
Organisé par le Coq Léguevinois Rugby
21h - Salle polyvalente

Les 22 et 23 \ **COLLECTE DE SANG**
Organisée par l'E.F.S. avec le soutien l'A.D.S.B.L
14h/19h - Salle polyvalente

Seul en scène

Patrick Chesnais,
Lettres d'excuses

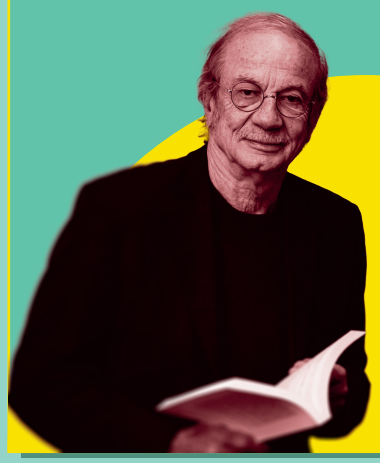

Samedi 10 janvier

20h30 / TEMPO

Plus d'infos : tempo-leguevin.fr

La Municipalité, élus et agents, vous souhaite de

Joyeuses Fêtes

VIVE LA *Magie de Noël à Léguevin*

Rappel : Vous ne souhaitez pas recevoir les communications municipales en version papier ?
Un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et de la Médiathèque.

UN MOIS DE DÉCEMBRE FÉERIQUE À LÉGUEVIN !

En décembre, Léguevin se transforme en véritable village de Noël.

Partout dans la ville, la magie s'installe, les rues s'illuminent, les sourires s'élargissent... et les animations se multiplient !

Cette année encore, la Ville a souhaité offrir aux Léguevinois un mois de décembre riche en émotions, en partage et en émerveillement. De nombreuses animations sont organisées pour faire vivre l'esprit de Noël à tous les habitants, petits et grands. Toutes les générations sont invitées à participer à cette grande fête collective.

Que ce soit en centre-ville, dans les écoles, les structures petite-enfance ou les espaces publics, la magie de Noël est partout. Léguevin devient un décor vivant, chaleureux et lumineux, où chacun peut retrouver un peu de son âme d'enfant.

Parmi les nombreux rendez-vous proposés :

- **Le Marché de Noël Nocturne,** organisé le samedi 6 décembre en centre-ville, avec ses chalets, ses saveurs et son ambiance féérique.
- **La Vitrine de Noël,** décorée avec soin, elle émerveille les passants (54 Av. de Gascogne).
- **La Boîte aux lettres du Père Noël,** où les enfants peuvent déposer leurs souhaits jusqu'au 20 décembre.
- **Les Spectacles de Noël** offerts aux écoliers à TEMPO, pour des moments de joie et de découverte.
- **Les Animations du Relais Petite Enfance** (R.P.E.) et de la crèche Les Calinous, avec des activités festives pour les tout-petits.
- **Les illuminations et décorations** dans la ville.
- **Le Repas des aînés**, moment convivial et festif organisé par la Ville pour partager une chaleureuse journée.

Léguevin vibre au rythme des fêtes grâce à l'implication des services municipaux, des associations, des commerçants et de nombreux partenaires.

Ils font de cette période un temps fort de l'année, placé sous le signe de la joie, de la convivialité et de la féérie.

Lég' ACTUS

VILLE DE LÉGUEVIN

LES **ACTUS** DU MOIS À **LÉGUEVIN**

> Ville de **Léguevin**

Décembre 2025 - N°38 <

TÉLÉMÉDECINE : UNE RÉPONSE INNOVANTE AUX BESOINS DE SANTÉ DU TERRITOIRE

L'accès aux soins est une préoccupation majeure partout en France, et Léguevin n'échappe pas aux difficultés : raréfaction des médecins, délais qui s'allongent, inquiétudes légitimes des habitants. Face à cette réalité, la Municipalité mène un travail continu avec les professionnels de santé : rencontres avec des médecins, étude de l'accueil d'internes, projets d'installation et démarches auprès de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) ainsi que de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (C.P.T.S.).

Malgré ces efforts, plusieurs initiatives n'ont pu aboutir, notamment en raison de deux facteurs : l'A.R.S. raisonne en secteur et non par commune ce qui implique que Léguevin seule n'est pas reconnue comme désert médical, et le fait que, malgré la demande de la Municipalité, Léguevin n'est pas située en Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.) où les médecins qui s'y installent peuvent bénéficier d'aides financières et d'avantages fiscaux (comme c'est le cas dans le Gers par exemple).

Sans perdre l'objectif principal de favoriser l'installation de médecins généralistes sur la commune, le Conseil Municipal du 24 septembre 2025, a approuvé à l'unanimité une convention avec THF Service Médical, spécialiste de la télémédecine assistée. Un plateau technique sera installé dans un bâtiment municipal, au 4 rue de La Bastide. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h, il proposera des téléconsultations avec des médecins généralistes, dans des espaces dédiés, en présence physique d'un infirmier diplômé d'État.

Ce dispositif complémentaire permettra de :

- Réduire les délais pour obtenir un rendez-vous ;
- Offrir un suivi aux patients sans médecin traitant ;
- Désengorger les cabinets du territoire ;
- Maintenir une prise en charge de qualité, même à distance.

Selon l'opérateur, l'ouverture devrait se faire en début d'année 2026.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES : MODE D'EMPLOI

Les élections municipales se tiendront les **dimanche 15 et 22 mars 2026**.

Pour pouvoir voter à Léguevin, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Qui doit s'inscrire ?

- Les citoyens français âgés de 18 ans ou plus.
- Les personnes ayant déménagé récemment.
- Les jeunes majeurs non-inscrits automatiquement.
- Les citoyens européens résidant en France (pour les municipales et européennes uniquement).

Jusqu'à quand s'inscrire ?

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 février 2026. Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter pour ces élections.

Comment s'inscrire ?

- En ligne sur www.service-public.fr (avec justificatif d'identité et de domicile).
- En Mairie, au guichet, avec les mêmes documents.
- Par courrier, en envoyant une demande accompagnée des pièces justificatives à la Mairie.

Vérifiez votre situation électorale :

Avant d'entamer une démarche, vous pouvez vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales via le service en ligne : www.elections.interieur.gouv.fr

Besoin d'aide ?

Le service Élections de la Mairie de Léguevin vous accompagne dans vos démarches. N'hésitez pas à le contacter par mail à : elections@ville-leguevin.fr ou au 05 62 13 56 61.

N° d'urgence

Samu : **15**

Police Secours : **17**

Pompiers : **18**

Pharmacie de garde : **32 37**

N° Pratiques

Mairie de Léguevin : **05 62 13 56 56**

Police Municipale : **05 62 13 56 56**

Centre Communal d'Action Sociale : **05 62 13 56 56**

Le Grand Ouest Toulousain Agglomération (ordures ménagères) : **05 34 55 46 10**

Maison des Habitants : **05 61 06 90 13**

À SAVOIR

- Evolution du tarif de l'eau : un article est disponible sur le site Internet de la Ville et consultable à l'Accueil de la Mairie.

- Baisse de la pression d'eau à l'Est de la commune : si vous êtes concernés, un technicien de Véolia ou de Réseau 31 peut se rendre à votre domicile.
> Véolia (jusqu'au 31 décembre 2025) - Tél : 05 61 80 09 02
> Réseau 31 (à compter du 1er janvier 2026) - Tél : 05 61 17 30 30

www.ville-leguevin.fr

ALERTES SMS

Pour être informés par SMS des actualités importantes de la Ville, abonnez-vous au système d'alertes SMS en remplissant le formulaire en ligne sur ville-leguevin.fr